

Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 012-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.22

Déposée le : 04.02.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Knutti (Weissenburg, UDC) (porte-parole)
Gschwend-Pieren (Lyssach/Oberburg, UDC)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Mieux protéger les nourrissons abandonnés

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. ouvrir au moins une boîte à bébé supplémentaire dans un lieu approprié et judicieux ;
2. informer à titre préventif de l'existence des boîtes à bébé.

Développement :

Dans la nuit du vendredi 3 janvier 2020, un nouveau-né a été abandonné dans un carton aux abords du centre d'entretien de la commune de Därstetten. L'enfant doit vraisemblablement sa survie à la couverture en laine dans laquelle il était emmitouflé, puisqu'il n'a été découvert par un habitant de la commune que le matin suivant. En 2005 déjà, un bébé avait été trouvé dans un caddie à Steffisburg. Plus récemment, en 2012 et 2013, deux ont été trouvés, dont un sans vie, l'un dans une décharge de Wimmis, l'autre au centre commercial de Strättligen.

Ces cas ne sont pas sans poser de questions : comment se fait-il en effet que l'abandon soit la seule et unique option qu'envisagent ces mères ? Il est sans doute difficile voire impossible, dans la pratique, d'empêcher que ce genre de choses ne se produisent. Tout ce que l'on peut faire, c'est de permettre aux mères en détresse de laisser leur nouveau-né dans une boîte à bébé où celui-ci sera tout de suite en de bonnes mains et pris en charge. La Suisse en compte huit, dont une, depuis 2013, à l'hôpital du Lindenhof, où trois bébés ont été déposés. Compte tenu de la taille du canton de Berne, la route à parcourir jusqu'à l'hôpital du Lindenhof peut être un obstacle rédhibitoire et nous pourrions envisager, par exemple, d'ouvrir une boîte à bébé du côté des hôpitaux de Thoun, d'Interlaken ou de Frutigen. Les femmes en situation de détresse utiliseraient plus facilement ces boîtes à bébé si celles-ci étaient à proximité.

Il faut également informer à titre préventif sur l'existence de ces boîtes à bébé.

Destinataires
– Grand Conseil